



Tu vis en Allemagne avec un titre de séjour toléré ("Duldung") depuis longtemps?

Si tu vis en Allemagne avec un titre de séjour toléré ("Duldung") car l'expulsion est temporairement suspendue depuis cinq (5) ans ou plus, tu peux obtenir un permis de séjour de 18 mois grâce à la loi dite "Chance/Opportunité du droit de séjour". Pendant ce temps, tu as la possibilité de répondre aux exigences pour un autre titre de séjour. Tu as l'opportunité de trouver un emploi, de gagner ton propre argent et, par exemple, de faire établir ton passeport. Tout cela est nécessaire pour obtenir des documents après 18 mois, te permettant de rester plus longtemps en Allemagne.

Quand puis-je faire une demande de la "Opportunité du droit de séjour"?

- Si tu vis en Allemagne depuis au moins cinq (5) ans au 31.10.22
- Si pendant tout ce temps, tu avais un titre de séjour toléré (Duldung), tu étais en procédure d'asile ou avais un permis de séjour régulier
- Si tu n'as commis aucun crime grave, tu connais et acceptes les règles de vie en Allemagne
- Si dans le passé, tu n'as pas menti sur ton identité et tu ne fais pas obstacle à ton expulsion actuellement.



Il ne s'agit que de ton comportement **actuel**, pas de ton comportement passé. Seul compte **ce que tu as (ou n'as pas) fait**, pas le comportement de tes parents ou frères et sœurs!

Qu'est-ce qui est différent avec la loi dite "Opportunité du droit de séjour"?

- Tu peux demander ce droit même si tu viens d'un "**pays d'origine sûr**"(*) et que tu as une interdiction de travail. Tu obtiendras alors la permission de travailler pendant 18 mois. Cela te donne une chance de remplir toutes les conditions pour un droit de séjour.
- Lorsque tu fais la demande, tu **n'as pas besoin d'avoir un emploi** ni de gagner ton propre argent. Cela signifie que tu peux recevoir des prestations sociales.
- Si tu avais un titre de séjour toléré pour personnes sans identité établie ("**Duldung light**" selon Art.60b Loi sur les titres de séjour) dans le passé, cette période compte également dans les cinq (5) ans de séjour. Le titre de séjour toléré pour personnes sans identité établie est accordée aux personnes qui n'ont pas volontairement clarifié leur identité.

Les "**pays d'origine sûrs**" sont actuellement (janvier 2024) : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Ghana, Kosovo, Macédoine (ancienne République yougoslave), Moldavie, Monténégro, Sénégal, Serbie et les pays de l'Union Européenne.



Opportunité du droit de séjour ("Chancen-Aufenthaltsrecht")



Lorsque tu fais la demande, tu n'as pas besoin de présenter un passeport. La loi dite "Opportunité du droit de séjour" est conçue pour que tu utilises ce temps avec ce titre de séjour pour **répondre aux exigences d'autres titres de séjour** tout en ayant un séjour sûr en Allemagne. Ces conditions peuvent également inclure l'obtention d'un diplôme scolaire, de documents d'identité tels qu'un passeport, ou la recherche d'un emploi.

Où puis-je trouver de l'aide?

Il est conseillé de consulter un centre de conseil près de chez toi. Il existe des centres de conseil aux réfugié.e.s dans chaque État Fédéré et dans de nombreuses grandes villes. Si tu ne résides pas dans le Brandebourg, tu peux trouver le contact du conseil aux réfugié.e.s de ta région sur www.fluechtlingsrat.de.

Ils peuvent t'aider ou te dire à quel centre de conseil tu peux t'adresser.



Kenne deine Rechte - Perspektiven und Empowerment für junge Geflüchtete in Niedersachsen

Flüchtlingsrat Niedersachsen e.V.
Röpkestr. 12 · 30173 Hannover

Tel.: 0511 / 98 24 60 30
Mail.: nds@nds-fluerat.org

Web: www.nds-fluerat.org
www.kennedeinerechte.org



Gefördert durch

